

ORDRE DU JOUR

Réunion mensuelle du conseil municipal
de la municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le 24 août 2020 à 19 h, à la salle paroissiale,
située au 429, rue Saint-Paul, à Saint-Ubalde

1. Ouverture de la séance;
2. Séance salle paroissiale;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020;
5. Affaires relevant du procès-verbal;
6. Adoption des comptes au 18 août 2020;
7. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
8. Dépôt rapport revenus-dépenses;
9. Rapport directeur des travaux publics;
10. Rapport directeur de la sécurité publique;
11. Rapport directeur des loisirs;
12. Période de questions;
13. Adoption du règlement numéro 217-13;
14. Convention de prestation de services Englobe;
15. OMHGP (Saint-Ubalde) – Approbation des états financiers 2019;
16. Demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 5 387 259 (Dossier 428383);
17. Dérogation mineure lot 5 388 682 – 5210 chemin du Lac Perreault;
18. Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration – Dossier no. 00029513-1 34090 (03) – 2020-06-04-51;
19. Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration – Dossier no. 00029525-1 34090 (03) – 2020-06-04-52;
20. Offre de services assistance professionnelle et technique – BC2 Groupe Conseil Inc.;
21. Entente location salle paroissiale – Coopérative funéraire de la Rive-Nord;

22. Engagement municipal envers le centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf;
23. Adoption projet de règlement numéro 2161718-2020;
24. Adoption projet de règlement numéro 245-1;
25. Paiement EMCO;
26. Paiement Christian Julien;
27. Paiement Enviro Solutions Canada Inc.;
28. Paiement Les Équipements Stinson Inc.;
29. Ajout soumission Terrapure pompage et déshydratation passive des boues de la station d'épurations;
30. Varia;
31. Dépôt de la correspondance;
32. Période de questions;
33. Certificat de disponibilité de crédit;
34. Fin de la séance.